

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

École des Cœurs-Vaillants / 2 septembre 2025

« Cœurs-Vaillants, apprentissages en vol...destination : ta réussite! »

Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à lire notre communiqué qui se veut être un bulletin d'information destiné aux parents des élèves de l'école des Cœurs-Vaillants. Chaque mois, vous le recevrez par courriel, mais sachez qu'il est aussi disponible sur le <u>site web de l'école</u>. Nous espérons que ce moyen de communication sera un véritable lien entre vous et notre établissement, vous permettant de suivre de près ce qui se passe au sein de notre école, car plusieurs informations importantes concernant la vie de l'école s'y trouvent.

Bonne lecture,

Louise Roberge-Lemieux, directrice Sophie Marceau-Deschesnes, directrice adjointe

BONNE RENTRÉE 2025-2026

En ce début d'année 2025-2026, c'est un grand plaisir d'accueillir vos enfants et de vous souhaiter la bienvenue dans notre belle école. Le thème de l'année est *Cœurs-Vaillants, apprentissages en vol...destination : ta réussite!* Tous ensemble, nous partons en voyage pour vivre une année remplie d'aventures, de découvertes et de réussites!

Après une belle période de vacances, c'est en grande forme que le personnel de l'école s'est retrouvé. Vous pouvez consulter la liste du personnel aux dernières pages de ce communiqué.

Votre implication à la vie de l'école et au cheminement scolaire de vos enfants est un élément clé du succès de notre communauté éducative. Cette participation débute par une bonne communication. Nous souhaitons qu'ensemble, parents et équipe-école, nous puissions collaborer activement et positivement tout au long de l'année. Nous vous invitons aussi à visiter notre site Internet afin de vous tenir informés de la vie scolaire et des dates importantes à retenir.

Nous sommes également très fiers de pouvoir offrir un milieu de qualité pour l'épanouissement des élèves. Ensemble, préservons ces lieux d'apprentissage où le respect, l'engagement, le plaisir et la bienveillance sont au cœur de toutes nos actions.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une belle année de collaboration remplie de découvertes et de réussites.

L'équipe-école

Bonne année scolaire!

HEURES D'OUVERTURE

Le personnel du **secrétariat** vous accueille de **7h45 à 11h40 et de 12h40 à 15h45.** Prendre note que nous accueillons une nouvelle secrétaire à notre école : Andrée-Ann Delisle-Mirault. Elle se fera un plaisir de vous accompagner pour vos différentes demandes concernant le fonctionnement de l'école.

La surveillance sur la cour de l'école commence à 7h52 le matin et à 12h42 le midi. Il est important que votre enfant arrive à l'école pendant cette période, car la cloche du matin et de l'après-midi (8h02 et 12h47) indique aux élèves le moment d'entrer dans l'école. Nous vous remercions des efforts réalisés pour respecter cet horaire. La ponctualité est une valeur importante à notre école.

Le service de garde est ouvert de 7h15 à 17h45. Le Club des petits déjeuners débute à 7h30 (date de début à confirmer).

L'horaire de classe est :

<u>Avant-midi</u>: **8h07 à 10h29** (pour les élèves du **préscolaire**)

8h07 à 11h27 (pour les élèves du primaire)

Après-midi : 12h52 à 15h12 (pour tous les élèves)

SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE

L'école prévoit des règles pour assurer la sécurité des enfants lorsqu'ils sont sous sa responsabilité. Il est à noter que si votre enfant se présente seul à l'école, le Centre de services scolaire n'est pas responsable pour la partie du trajet qui se situe sur la voie publique (entre la maison et l'école).

PORTAIL PARENTS - MOZAÏK

Sur le <u>Portail Parents</u>, vous aurez accès aux informations suivantes : les résultats et les bulletins, l'état de compte du service de garde, la facture des effets scolaires, les messages et les notifications en provenance de l'école.

Absences ou retards

Même si vous avez informé l'enseignante de votre enfant, en cas d'absence ou de retard, il est important d'aviser l'école. L'enseignante peut être absente et ne pas avoir pris votre message. Vous pouvez procéder à une déclaration d'absence ou de retard directement sur le portail à l'adresse suivante : https://portailparents.ca ou par téléphone au secrétariat 418-652-2153. Voici le lien pour connaître la procédure :

https://www.cssdd.gouv.qc.ca/parents/mozaik portail parents/

Facture scolaire

La facture scolaire est maintenant disponible et vous y avez accès via « Mozaïk - Portail pour les parents ». Nous souhaitons que le paiement soit effectué au cours de la 1^{re} semaine de classe, et

avant le 5 septembre. Vous pourrez acquitter la facture scolaire via le site web de votre institution bancaire ou faire un chèque à l'ordre de l'école des Coeurs-Vaillants et le remettre au titulaire de votre enfant. Nous vous remercions de prendre soin d'inscrire le nom et le degré scolaire de votre enfant au verso de votre chèque.

CALENDRIER SCOLAIRE

Merci de prendre connaissance du calendrier scolaire officiel de l'école des Cœurs-Vaillants.

Nous vous invitons à l'utiliser lorsque vous planifiez des vacances ou des rendez-vous chez des professionnels afin de ne pas perturber les apprentissages de vos enfants. Le calendrier se déroule sur un cycle de 10 jours.

Veuillez prendre note qu'il est possible que les journées pédagogiques du 20 avril et du 4 mai 2026 soient des journées de classe s'il y avait fermeture de l'école en cours d'année pour cause d'intempérie.

RENCONTRES AVEC L'ENSEIGNANT.E DE VOTRE ENFANT

Vous êtes invités à rencontrer prochainement le titulaire de votre enfant. À ce moment, vous recevrez des informations liées au fonctionnement de la classe et le contenu des programmes. Voici les dates retenues pour les rencontres des parents et des titulaires de chaque classe. Les rencontres auront lieu dans la classe de votre enfant. Un service de garde gratuit sera disponible lors de cette soirée.

• 2^e& 3^e année : Mercredi 10 septembre à 18h30

• 4° & 5° & 6° année : Mercredi 10 septembre à 19h30

SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Nous demandons votre collaboration afin de nous assurer que des habitudes de déplacement sécuritaire sont prises dès maintenant en ce début d'année, afin d'éviter de malheureux incidents.

Traverse piétonnière coin de Liège et de Namur :

Nous retrouvons une traverse piétonnière située à l'intersection de Liège et de Namur qui indique que la priorité est donnée aux piétons. Il est très important de respecter cette signalisation. De plus, nous vous demandons de ne pas stationner votre véhicule sur cette traverse afin de libérer le passage aux piétons.

<u>Demi-tour et stationnement du personnel :</u>

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de <u>ne pas utiliser le stationnement du</u> <u>personnel, de ne pas y circuler à pied et de ne pas faire de demi-tour sur la rue de Liège</u>.

De plus, il est important de laisser descendre les enfants du côté du trottoir. Pour traverser la rue, les élèves doivent se rendre aux traverses piétonnières. On vous invite également à accompagner votre enfant s'il doit traverser la rue.

C'est avec la collaboration de tous que nous pourrons offrir un milieu sécuritaire! Merci beaucoup pour votre engagement.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Si vous venez conduire votre enfant en retard, le chercher en cours de journée ou si vous devez vous présenter à l'école pour toutes autres raisons, il est nécessaire de vous présenter au secrétariat pour vous identifier et indiquer la raison de votre visite à l'école. Vous devez donc sonner pour entrer et vous diriger ensuite au secrétariat. Nous tenons à vous informer qu'aucune circulation dans l'école n'est permise sur les heures de classe.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS – MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025 À 19 HEURES / GYMNASE DE L'ÉCOLE

L'implication des parents à la réussite scolaire de leur enfant est essentielle, mais au-delà des devoirs et des leçons, les parents ont la chance de pouvoir participer à la vie scolaire de leur enfant. <u>Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale des parents, le mercredi 17 septembre à 19 heures au gymnase.</u>

Diverses possibilités s'offrent à vous si vous désirez participer activement à la vie de l'école de votre enfant et faire profiter le milieu de votre intérêt et de vos compétences (Conseil d'établissement, Fondation, OPP, etc.). La réussite de plusieurs projets de l'école est liée à cette collaboration. Nous comptons sur vous !

Composé de membres du personnel et de parents, <u>le Conseil d'établissement</u> permet aux élus de donner à l'école des leviers nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves. Les idées et les opinions des membres sont importantes et enrichissent les décisions prises lors des rencontres. Lors de cette assemblée, vous pourrez participer à l'élection et/ou présenter votre candidature.

Différemment au Conseil d'établissement, l'organisation de participation des parents (OPP) est une implication bénévole des parents à l'intérieur des murs de l'école. L'OPP permet de soutenir la réalisation de divers projets à l'école et d'enrichir la vie scolaire. Lors de cette assemblée, vous pourrez signifier votre intérêt à y participer.

La Fondation, quant à elle, vise à recueillir des fonds ou organiser des activités afin de soutenir financièrement divers projets de l'école dont l'amélioration de la cour de l'école, l'achat de livres, l'aide aux familles, etc. Lors de cette assemblée, vous en entendrez davantage et pourrez signifier votre intérêt, car plusieurs postes seront à combler cette année.

INFORMATIONS-SANTÉ

Si des changements sont survenus concernant la santé de votre enfant, il est important de communiquer avec le secrétariat afin que l'on puisse faire les corrections sur la fiche urgence santé.

BÉNÉVOLAT

Chaque année, l'école a besoin de parents pour permettre la tenue de diverses activités. Nous sollicitons donc votre participation à une ou plusieurs des activités (bibliothèque, photo scolaire, sorties éducatives, club des Petits déjeuners, Verdissement et développement durable, etc.).

Nous tenons à vous rappeler l'importance de votre implication afin que certaines activités puissent se réaliser.

Voici un lien pour vous permettre de signifier votre intérêt à vous impliquer à titre de bénévole : https://forms.office.com/r/5ABQVA8QV1

Merci de cocher les activités qui vous intéressent avant le vendredi 12 septembre 2025.

SERVICE DE GARDE

Arrivée au service de garde le matin et départ en fin de journée

Au service de garde, nous demandons aux élèves d'utiliser la porte numéro 3. Votre enfant sera alors dirigé dans son groupe. Lors du départ, vous devez vous présenter à la table des départs située près de la porte numéro 3. L'éducateur ou éducatrice appellera l'enfant qui viendra rejoindre son parent. Prendre note que l'application *Hophop* est toujours disponible pour les parents inscrits. Pour les nouveaux parents, vous recevrez une invitation par courriel.

Pour les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde, la surveillance sur la cour de l'école commence à **7h52** le matin et à **12h42** le midi. Les enfants ne peuvent donc pas arriver avant ces heures. Dès leur arrivée, ils doivent rejoindre les autres élèves sur la cour. C'est une question de responsabilité et de sécurité. Habituellement, tous les élèves doivent arriver par l'entrée sur la rue de Liège à gauche du stationnement du personnel. Ils doivent passer sur le trottoir, puis dans l'allée près de l'école. Aucun enfant ne peut circuler dans le stationnement du personnel!

Au plus tard, dans la semaine du 3 septembre, vous recevrez divers documents concernant votre réservation au service de garde.

N'hésitez pas à consulter l'onglet *Service de garde* sur le site de l'école. Vous y trouverez plusieurs informations pertinentes.

PARASCOLAIRE

Vous recevrez sous peu, davantage d'informations sur les activités parascolaires offertes à notre école. Celles-ci débuteront en octobre. Les activités de mini-basket, quant à elles, débuteront en septembre et les informations seront transmises la semaine prochaine.

COLLATIONS ET REPAS : PRÉVENTION POUR LES ALLERGIES

Comme plusieurs enfants qui fréquentent notre établissement sont gravement allergiques aux arachides et aux autres noix, nous vous demandons **d'éviter d'inclure des aliments contenant des noix ou des arachides** (exemples : barres tendres, muffins achetés ou préparés à partir d'un mélange commercial, etc.) dans les collations et les repas de votre enfant. Nous comprenons que ces mesures puissent comporter des inconvénients pour vous, c'est pourquoi nous voulons vous exprimer, au nom de ces enfants, toute notre reconnaissance et notre appréciation.



Il est important de donner aux enfants des **collations**. Des précisions seront fournies lors de la rencontre de parents. Merci de bien vouloir collaborer en aidant les jeunes à acquérir de saines habitudes alimentaires!

Nous vous demandons d'offrir un repas froid ou dans un thermos. Le service de traiteur sera disponible prochainement et nous vous informerons sous peu des détails. Pour ce qui est du Club des petits déjeuners, des informations seront transmises dans les premières semaines d'école.

ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS

Seuls les médicaments prescrits pourront être administrés à l'école **incluant Tylénol, Advil, etc.** Voici les consignes à respecter.

- 1. Administration de la première dose du médicament par le parent.
- 2. Remplir le formulaire d'autorisation d'administration de médicaments (disponible sur le site Internet de l'école).
- 3. Joindre l'étiquette provenant de la pharmacie et indiquant :
 - Nom du médicament
 - Nom de l'élève
 - Posologie
 - Nom du médecin
 - Mode d'administration
- 4. Prévoir le matériel nécessaire pour l'administration (ex. doseur).

ENTRÉE PRINCIPALE

Le Centre de services scolaire nous recommande de suivre certaines consignes de sécurité. Ainsi, des caméras sont installées dans les entrées principales des écoles. Nous devons fermer à clé toutes les portes de l'école. Quand vous devez vous y présenter, il faut emprunter la porte principale. Celle-ci sera barrée sur les heures de classe. **Prendre note que vous devez toujours vous présenter au secrétariat à votre arrivée.**

BIBLIOTHÈQUE

Si votre enfant était à l'école l'année dernière, veuillez s'il vous plaît vérifier s'il a encore en sa possession des livres de bibliothèque. Si tel est le cas, veuillez lui demander de rapporter les livres oubliés à l'école. Nous voulons compléter la récupération des volumes manquants avant d'entamer les nouveaux prêts.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La première rencontre du conseil d'établissement est prévue le mardi 23 septembre à 19h00 dans la grande salle de l'école. Veuillez prendre note que les séances sont publiques et que vous pouvez y participer à titre de public.

PRÉSENCE DES ÉLÈVES

Le mardi 30 septembre sera une date très importante dans les écoles du Québec puisque nous devons procéder à la déclaration de la clientèle. C'est à partir des présences recueillies lors de cette journée que nous confirmons au ministère le nombre d'élèves inscrits à l'école. Il est donc très important que votre enfant soit présent toute la journée. Par conséquent, si votre enfant est absent le <u>mardi 30 septembre</u>, vous devrez signer un formulaire qui confirme son inscription à l'école des Cœurs-Vaillants. Votre collaboration est nécessaire et nous vous en remercions à l'avance.

De plus, nous vous rappelons que la semaine officielle pour **la déclaration clientèle au service de garde** sera celle couvrant la période du 22 septembre au 26 septembre 2025.

PHOTO SCOLAIRE

La séance de photos de classe pour la présente année scolaire aura lieu les 7-8 et 9 octobre Plus de détails suivront prochainement.

PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

Veuillez prendre note que la procédure d'examen des plaintes ainsi que les coordonnées du protecteur de l'élève sont sur le site Internet du Centre de services scolaire https://www.cssdd.gouv.qc.ca/parents/traitement-plaintes/

Rappel de dates importantes...

• 2 septembre : Rentrée scolaire

• 10 septembre : Rencontre de parents 2e et 3e année à 18h30

• 10 septembre : Rencontre de parents de 4e, 5e et 6e année à 19h30

• 17 septembre : Assemblée générale des parents et de la Fondation à 19h00 au gymnase

• 19 septembre : Journée pédagogique

• 23 septembre : Conseil d'établissement à 19h00

• 22 au 26 sept. : Déclaration de la clientèle au service de garde

• 30 septembre : Déclaration de la clientèle

• 7-8 et 9 octobre : Photo scolaire

MEMBRES DU PERSONNEL

Enseignants / enseignantes

Préscolaire	Catherine St-Pierre	groupe 001
	Elyse Bienvenue	groupe 002
	Marie-Claude Landry	groupe 003
1 ^{re} année	Anabel Bujold	groupe 101
	Marie Chabot	groupe 102
	Esther Prince-Quentin	groupe 103
	Sylvaine Roulin	groupe 104-204
2e année	Karine Raymond-D'Amour	groupe 201
	Marie-Christine Gagnon-Champagne	groupe 202
	Arianne Côté	groupe 203
3e année	Mélanie Bussières	groupe 301
	Nicolas Brisson-Thibeault	groupe 302
	Anne-Laurie Arteau	groupe 303
	Florence Bouchard	groupe 304
4e année	Johanne Grenier	groupe 401

	Catherine Raymond	groupe 402
	Jacinthe Legault	groupe 403
	Marion Granger	groupe 404-504
5e année	Marjolaine Veillette	groupe 501
	Cynthia Lapierre	groupe 502
	Fatimata Sow	groupe 503
6 ^e année	Josée Royer	groupe 601
	Kim Payne	groupe 602
	Andréanne Bergeron/ Laurie Fortin- Mimeault	groupe 603

Enseignantes contractuelles :

Bianka Lévesque: Groupes 202, 301, 401 et 501

Naomie Palmer : Groupe 201 (les 100 derniers jours de l'année scolaire)

Spécialistes

	Laurie Fortin-Mimeault
Anglais	Audrey Vézina
Arts plastiques	Anabelle Lavoie-Santerre
Ai is piastiques	Nancy Beauregard
Éducation abusinus	Benjamin Lebrasseur
Éducation physique	Charles Gourgues
Musique	Jean-François Fortin

Autres ressources

Directrice	Louise Roberge-Lemieux
Directrice adjointe	Sophie Marceau-Deschesnes
Secrétaire d'école	Andrée-Ann Delisle-Mirault
	Élia Porcet
Éducatrices spécialisées	Émilie Laverdière
	Anja Djurica

	Laurence Bérubé
	Joé Bergeron
	Amélie Audet (1er cycle)
Orthonádagaguas	Cloé Lacoste (2e cycle)
Orthopédagogues	Isabelle Ouellet (3e cycle)
	Sarah-Maude Bérubé (contractuelle)
	Myriam Fauteux
Francisation	Julie Yargeau
	Nathalie Raymond
Psychologue	Johanne Beaulieu
Psychoéducatrice	Françoise Brousseau-Fradette
Orthophoniste	Maude Collin-Lefebvre
Ergothérapeute	Noémie Diotte
Hygiéniste dentaire	Mélanie Boisvert
Infirmière	Julie Ahad
Agent interculturelle	Hector Contreras
en milieu scolaire	Gabriela Medina
Concierge de jour	Sylvie Bourdages
Concierge de soir	Stéphane-André Fecteau

Service de garde

Technicien responsable SDG	Serge Dufour
Éducatrice classe principale	Mélanie Bédard
Éducateurs. trices	Naïma Emmimoun
	Lily-Anne L'Heureux
	Larissa Zohrabyan
	Beisy Hurtado Ruiz
	Rajaa Choukri
	Flavia Moreira Rodriguez
	Anja Djurica
	Dina Bérubé

Jing Xu
Émilie Laverdière
Ilhem Ben Brahim
Imen Driouech
Myriam Martin
Isabelle-Caroline Loiselle
Josée Pratte
Alissa Delforge
Arbia Haddou
Audrey Boivin-Garant
Ines Zghal
Ann Léveillé
Hajer Asfi
Romaïssa Saghaghra
Audrey, Boivin-Garant
Laurence Bérubé

Voici un message d'un organisme : Accès-Loisirs Québec

C'est avec dévotion que nous vous présentons le calendrier des prochaines dates d'inscription de **Accès-Loisirs Québec** pour l'automne 2025 et l'hiver 2026, dans la Ville de Québec et la Ville de L'Ancienne-Lorette. Accès-Loisirs Québec est un organisme communautaire au sein de la Ville de Québec depuis plus de 25 ans. **Notre mission est de rendre le loisir sportif, culturel et de plein air accessible gratuitement aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu, et ce, en concertation avec les partenaires du milieu.**

Nous vous invitons à diffuser l'information dans vos milieux scolaires respectifs, puisqu'en tant que représentant ou intervenant dans le réseau de l'éducation, vous pouvez jouer un rôle important auprès des personnes, jeunes, adultes et ainées, pour qui **l'accès gratuit** à une activité de loisir tant sportive, culturelle ou de plein air, peut faire la différence.

En se présentant à l'un ou l'autre des 11 points de services lors des **périodes d'inscription** d'Accès-Loisirs Québec, les personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu peuvent obtenir :

- · l'accès gratuit à des activités de loisir sportif, culturel et de plein air;
- · l'accès gratuit à des spectacles, des activités culturelles et des événements sportifs.

Vous pourrez prendre connaissance du calendrier des inscriptions dans les documents ci-joints.

Notez également qu'en se présentant à notre **Centrale d'équipement** sur les heures d'ouverture, les personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu peuvent obtenir :

• l'accès **gratuit** à de l'équipement de loisir sportif, culturel et de plein air grâce à notre Centrale d'équipements, sous forme de don. Chaque membre de la famille a droit à un équipement complet, tous les trois mois.

Pour tous les services, nous demandons à voir une PREUVE DE REVENU, en tout respect et confidentialité.

Nous recueillons aussi les DONS de matériels de loisirs et d'équipements sportifs.

S'il vous était utile d'avoir en main des exemplaires de notre dépliant qui inclut le calendrier, pour en remettre à la clientèle ou les déposer dans un présentoir, n'hésitez pas à nous en faire la demande.

Merci pour votre collaboration.



ISABELLE CLOUTIER Coordonnatrice - Loisirs et Culture

Tél: (418) 657-4821

<u>inscription@accesloisirsquebec.com</u> **www.accesloisirsquebec.com**

@AccesLoisirs.Quebec

4250, 1ère Avenue, Local 1020-A, Québec,G1H

2S5